

L'enseigne [DECATHLON](#) / T : 03.20.33.50.00 (siège à Villeneuve d'Ascq), spécialisée dans la distribution d'articles de sport, a annoncé qu'elle souhaitait imposer à ses salariés de prendre leurs congés restants durant la période de confinement. Cette décision de la direction a rencontré une vive opposition des représentants syndicaux, et si cette possibilité est permise par la loi d'urgence sanitaire, un accord de branche ou d'entreprise est nécessaire. Le groupe emploie 23 000 personnes en France.